

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Éducation et formation

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La mention de master *Éducation et formation* de l'Université de Poitiers comporte deux spécialités débutant dès la première année (M1) : *Intégration des personnes handicapées et en difficulté* (IPHD) et *Sciences humaines pour l'éducation* (SHE). Toutes deux visent à offrir une formation en sciences humaines et sociales pour penser l'éducation, mais chacune insiste sur la spécificité des questions et des réalités sociales dont elle traite. La première (IPHD) traite de la question du handicap, et de l'intégration et l'accompagnement des publics fragiles. Elle débouche ainsi sur des métiers de conseil et de conception de politiques d'accueil, de formation, d'accompagnement des publics fragiles (référents handicaps, chargés de mission handicap en entreprise ou en collectivité territoriale, chargés d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, consultants auprès d'entreprises ou d'institutions mettant en œuvre des actions de formation ou d'insertion de personnes handicapées). La seconde (SHE) a pour objet le fonctionnement des institutions de formation, l'encadrement des formateurs. Outre les métiers liés à la recherche, elle vise les fonctions attachées à la formation permanente et le pilotage des dispositifs de formation continue (formateur de formateur, conseiller en formation, chargé de mission sur la formation pour adulte). La première est portée par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ) alors que la seconde dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts. Éloignées géographiquement (Niort pour la première et Poitiers pour la seconde), elles n'entretiennent pas les mêmes partenariats.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la mention sont très généraux : formation ou gestion et pilotage d'actions éducatives. Mais les publics concernés autant que les débouchés sont différents.

Les visées de la première spécialité (IPHD) relèvent plus explicitement de la professionnalisation. En prise sur des besoins socio-économiques, elle cherche à former à l'encadrement de la prise en charge des publics à besoins spécifiques. Les débouchés professionnels sont ceux de l'encadrement pour la mise en place d'une politique de recrutement et d'intégration des personnes en situation de handicap ou de fragilité, de l'encadrement dans les établissements de l'enseignement spécialisés et de la coordination pédagogique.

La deuxième spécialité (SHE) s'adresse à des étudiants en formation initiale et à des professionnels en demande d'évolution de carrière vers des fonctions d'encadrement pour le montage de dispositifs de formation. Si cette spécialité est aussi à visée professionnelle (formateur de formateurs, conseiller en formation, chargé de mission pour l'éducation et la formation pour adultes), il apparaît qu'elle vise plus que la première spécialité la recherche et la préparation au doctorat en *Psychologie* ou *Sociologie*. Les objectifs de cette spécialité sont ainsi plus brouillés et les débouchés professionnels moins clairs.

Organisation
<p>Il n'existe ni tronc commun ni mutualisation des enseignements entre les deux spécialités (même en M1). Il existe en revanche des mutualisations avec d'autres mentions (<i>Psychologie</i> pour IPHD et <i>Sociologie</i> pour SHE). L'organisation est propre à chaque spécialité.</p> <p>La spécialité IPHD propose une spécialisation progressive : après un M1 qui donne les fondamentaux (apports disciplinaires et méthodologiques en sociologie, en psychologie et les connaissances relatives au handicap (aspects historiques, sociologiques et institutionnels), la deuxième année (M2) reprend les contenus théoriques en les confrontant à des situations réelles (projets et stages). Le master est ouvert à des professionnels expérimentés détenteurs d'un diplôme d'infirmier, d'assistant social, d'éducateur spécialisé, lesquels suivent le master en formation continue soit sur la totalité du cursus, soit, pour les plus chevronnés, par une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) directement en M2. Le M2 insiste sur la professionnalisation. Trois options (d'un volume significatif de 84 heures) donnent une coloration au parcours de l'étudiant : <i>Ingénierie de formation</i> ; <i>Ingénierie sociale</i> ; <i>Recherche et innovation</i>. La spécialisation est plus marquée au quatrième semestre (S4) grâce au stage long en continu, au rapport de stage et au mémoire.</p> <p>La spécialité SHE offre également une spécialisation progressive avec un M1 centré sur les fondamentaux des sciences humaines et sociales (SHS). De fait, l'organisation cherche à prendre en compte l'hétérogénéité des publics en articulant formation initiale et formation continue, la préparation à la recherche, laquelle paraît prioritaire, et la professionnalisation (deux stages obligatoires).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Si, là encore, les deux spécialités sont à considérer séparément, le dossier présente une bonne lisibilité de leur rattachement aux équipes de recherche qui viennent en appui. Il s'agit du Groupe de recherches et d'études sociologiques du Centre-Ouest (GRESO, équipe d'accueil, EA 3815), du Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage (CeRCA, unité mixte de recherche, UMR 7295), du laboratoire Technologies numériques pour l'éducation (TECHNÉ, EA 6316) et des écoles doctorales (ED) Cognition, comportements, langage(s) (ED 527) ; Société et organisations (ED 526) et Sciences et ingénierie pour l'information (ED 521). On constate également un lien fort avec une diversité de composantes de l'Université. En revanche, le dossier ne fait apparaître aucun partenariat avec d'autres universités. Les partenaires communs aux deux spécialités sont rares mais probablement incontournables : le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la mairie de Poitiers et le conseil régional.</p> <p>Plus que la spécificité affirmée de la spécialité IPHD en regard d'autres masters de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) avec notamment Tours et Limoges ou le master <i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</i> de l'Université de Poitiers dont une spécialité est centrée sur la dimension physique du handicap ; plus que son originalité au niveau national (une centration « sciences sociales » par contraste avec les orientations en gestion, médecine, ou éducation), ce sont plutôt les débouchés qu'elle offre pour les licences de l'Université de Poitiers orientées sur les questions de handicap (langue des signes française et sport adapté) et la licence professionnelle <i>Accompagnement social</i> qui présentent, avec une spécialisation ou une reprise d'études pour des professionnels, l'intérêt de cette formation. On constate une insertion socio-économique régionale stable tant auprès de services publics (tel Cap-emploi), d'associations (comme l'association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés - ADAPEI, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées - AGEFIPH, ou les services d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés - SAMETH), ou encore des entreprises (par exemple la Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France - MAIF ou la Mutuelle d'Assurance des Artisans de France - MAAF).</p> <p>Quant à la spécialité SHE, si sa bi-disciplinarité (psychologie et sociologie) n'a pas d'équivalent au niveau de la ComUE, elle suffit difficilement à en affirmer l'originalité. Elle entretient des partenariats avec des institutions locales relevant de la formation (Institut régional du travail social - IRTS), voire de l'Université tel le service d'accompagnement à la formation, l'insertion et la réussite étudiante (SAFIRE), service commun de l'Université de Poitiers.</p>
Equipe pédagogique
<p>Chaque spécialité dispose de son équipe pédagogique. Aucune réunion commune n'est organisée et le dossier indique que la fréquence des réunions pour IPDH est mensuelle et semestrielle pour SHE. Le pilotage ne comprend aucun professionnel. Les équipes des deux spécialités, équivalentes numériquement, reflètent la disparité de la mention avec l'appartenance des enseignants-chercheurs à plusieurs composantes et une nette domination de la psychologie (en particulier pour IPHD) et de la sociologie. Pour IPHD, on compte 17 enseignants-chercheurs dont trois professeurs des universités (PR) peu impliqués dans la formation. Dans l'ensemble, 12 enseignants-chercheurs relèvent de la section 16 (<i>Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale</i>) du Conseil National des Universités (CNU), trois de la section 19 (<i>Sociologie, démographie</i>) et deux de la section 70 (<i>Sciences de l'éducation</i>) dont l'un est fortement impliqué dans la formation. On peut noter que quatre maîtres de conférences (MCF) assurent l'essentiel de la formation. L'équipe de IPHD est fournie en professionnels (44) qui assurent 250 heures d'enseignement, plus 90 si l'on ajoute les techniciens de recherche ; les enseignants-chercheurs assurent 390 heures à quoi s'ajoutent 20 heures d'enseignants d'autres universités. Pour SHE, ce sont les enseignants-chercheurs qui assurent la quasi-totalité de la formation (864,50 heures ; contre 33 pour les professionnels). Une équipe d'enseignants-chercheurs de 16 MCF et de quatre PR avec un équilibre relatif entre les sections 19 et 16. Certes, il n'existe dans l'établissement aucun département de Sciences de</p>

<p>l'éducation, mais on peut être étonné de ce que, s'agissant d'une mention <i>Éducation et formation</i>, la section 70 soit si peu représentée en particulier en SHE (un enseignant-chercheur assurant 10 heures d'enseignement). De même, on peut être étonné de ne trouver, dans cette spécialité, aucune approche approfondie en matière de sciences juridiques (un enseignant-chercheur pour 10 heures), et surtout de sciences politiques et de philosophie.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Le dossier et l'annexe fournis par l'établissement sur les effectifs portent sur l'ensemble de la mention et ne distinguent malheureusement pas les deux spécialités. On compte en moyenne à peu près 30 étudiants en M1 comme en M2. Si le dossier indique l'arrivée d'étudiants venant d'autres établissements, il est difficile de juger de l'attractivité de la formation, puisqu'on ne peut estimer le taux de pression. Le dossier indique un tiers d'étudiants de formation continue ou en reprise d'études (validation des acquis de l'expérience - VAE et VAP). Le taux de réussite est satisfaisant, en hausse en M1 pour les quatre années de référence (il atteint 77 %), mais il est moindre et stable en M2 (63 % pour la même année).</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est bon (69,90 % à six mois ; 82 % à 30 mois). Les emplois occupés correspondent globalement à la formation. Mais ces chiffres sont calculés sur de petits effectifs et ils concernent la mention et pas le détail de chacune des spécialités. En particulier, on ignore la part d'étudiants en formation continue et en reprise d'études déjà insérés professionnellement. On compte peu d'étudiants en poursuite d'études. Le dossier annonce sept doctorants (mais on ignore depuis quand) dont quatre en contrats doctoraux, mais les tableaux en annexe ne donnent aucune poursuite en doctorat sur les trois dernières années.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La recherche est une préoccupation centrale de la mention, avec une attention toute particulière dans la spécialité SHE. Les étudiants sont formés à la diversité de la méthodologie de la recherche en sciences sociales, ils doivent rédiger un mémoire, ils participent à des séminaires et des conférences, ce qui témoigne d'une articulation entre enseignement et thématiques de recherche des enseignants-chercheurs et des laboratoires. La recherche est plus dynamique dans la spécialité SHE qui vise, même si c'est avec beaucoup de difficultés, à former de futurs doctorants. La spécialité IPHD forme à la recherche notamment par l'option <i>Recherche et innovation</i> du M2. Mais le manque à l'Université de Poitiers de laboratoires de SHS travaillant sur les questions de la spécialité, limite les poursuites en doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La place de la professionnalisation est grande dans la spécialité IPHD. Les objectifs sont clairement déclinés en compétences ce qui n'est pas le cas de SHE. Les professionnels en IPHD assurent un peu plus de la moitié des heures d'enseignement, proposent aux étudiants de nombreux cas pratiques et les accompagnent dans la réalisation de projets. Ils font profiter les étudiants de leur bonne insertion locale et régionale. La diversité des stages lors de la formation permet de varier les expériences. La spécialité IPHD est ouverte à l'alternance et permet de valider la certification <i>Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité - S3A</i> (accueil des personnes déficientes intellectuelles).</p> <p>La spécialité SHE vise autant que des étudiants en formation initiale, un public de professionnels de l'éducation et de la formation ou du travail, en recherche d'évolution de carrière. Peu de professionnels interviennent dans les enseignements. Mais des stages (y compris en M1) tout autant qu'une unité d'enseignement (UE) professionnelle de 60 heures sur deux semestres témoignent d'un souci de professionnalisation.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Projets et stages, très présents et bien encadrés dans les deux spécialités, permettent une connaissance du terrain et de la gestion de projet.</p> <p>En IPHD, quatre stages avec des publics distincts (stage filé de 10 jours, cinq et cinq jours massés en S1, S2, S3 ; un stage massé de deux mois minimum en S4) permettent de diversifier les expériences. Tous donnent matière à évaluation, le quatrième donnant lieu à un rapport assorti d'une soutenance. Les étudiants ont également un projet collectif en M1 pour organiser et piloter une action de sensibilisation au handicap. En M2, les étudiants conçoivent un projet collectif (action de formation ou d'accompagnement) dont ils cherchent les partenaires et les financements. La formation fait une place à l'engagement associatif.</p> <p>En SHE, deux stages obligatoires (deux à quatre semaines en M1 ; six à huit semaines en M2) donnent matière à des projets qui relèvent de la recherche et de la recherche appliquée, et à mémoire en M1 et en M2. Le projet de recherche appliquée en M2 est une initiation au travail de chargé d'études. A noter qu'un regroupement des cours sur deux jours permet de réaliser des stages en parallèle de la formation.</p>

<b>Place de l'international</b>
<p>La place de l'international est très faible et se limite à l'accueil d'un petit nombre d'étudiants étrangers via Campus France (deux ou trois par an en IPHD ; pas de chiffre annuel pour SHE, 30 depuis 2008). La mention n'a aucun partenariat avec l'étranger. Les étudiants ont la possibilité de faire leur stage à l'étranger ce qu'ils font très rarement. On ne compte pas de semestre à l'étranger. Le dossier fait état d'une bonne visibilité à l'international de SHE mais on ne dispose d'aucune donnée en attestant. On constate enfin un enseignement de langue vivante très marginal (20 heures d'anglais pour la spécialité SHE).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Ce point est très mal renseigné dans le dossier, en particulier concernant le recrutement et la part des étudiants venant de l'extérieur.</p> <p>Quant aux intentions et aux prérequis, le recrutement en IPHD est conforme aux objectifs de la spécialité (étudiants issus des licences de sciences humaines et sociales, et professionnels ayant une activité en rapport avec la formation, recrutés par VAE et VAP). Le recrutement se fait par examen des dossiers de candidatures ; le passage de M1 à M2 se fait par un entretien individuel qui précise le projet professionnel.</p> <p>Un même type de procédures est mis en place en SHE. Il n'existe pas non plus de dispositifs d'aide à la réussite particulier en dehors du recours à un dispositif de monitorat mis en place par le département de sociologie, l'incitation à suivre certains contenus ou certaines UE de M1 pour les étudiants intégrant le M2.</p> <p>La mention permet d'effectuer chaque cursus de M1 et M2 en deux années. Il n'existe pas de passerelle au sein de la mention.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Une multiplicité de modalités pédagogiques est utilisée dans les formations. Le rôle des projets est un atout des deux spécialités. En IPHD, la place des projets au fil des deux années est particulièrement organisée : ils prennent une importance croissante. L'ouverture à une alternance bien réglée pour le M2 IPHD et l'organisation de stages filés en SHE permettent aux étudiants de donner matière à leurs mémoires de M1 et M2. Les outils numériques sont, dans chaque spécialité, intégrés aux contenus. En SHE, des espaces numériques dédiés sont utilisés par l'équipe pédagogique pour y déposer supports de cours et informations relatives à l'activité des deux laboratoires de recherche d'adossment.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Le dossier ne donne pas de précisions sur ce qui concerne chacune des spécialités. Les modalités indiquées témoignent d'un type d'évaluation habituel. Il est précisé (mais on ignore si cela concerne l'ensemble de la mention) que la compensation joue à l'intérieur de chaque semestre mais pas entre les semestres. On peut s'étonner du manque de professionnels dans les jurys d'examen (semestriels) de masters à vocation, même si ce n'est que pour partie en SHE - professionnalisante. En IPHD, il n'est pas confirmé qu'un professionnel fasse partie du jury d'examen. Pour la spécialité SHE, aucun professionnel n'est membre du jury.</p> <p>Les étudiants sont informés des modalités d'examen.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le dossier note les dispositifs de formation mis en place par l'Université de Poitiers pour permettre aux équipes d'entrer dans une approche par compétences. L'acquisition des compétences est bien suivie en IPHD. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et l'annexe descriptive du diplôme (ADD) permettent de construire pour les étudiants des outils de préparation professionnelle et une analyse de leurs stages en rapport avec le référentiel de compétences. L'équipe élabore un document « maison », référentiel de compétences, qui prend en compte la diversité des missions accomplies par les M2.</p> <p>On ne dispose d'aucune information sur un tel suivi en SHE ; la présentation dans le dossier et dans la fiche RNCP qui concerne cette spécialité se contente d'un propos très général.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Les données du dossier sont celles de l'enquête (à 30 mois) menée par l'établissement (réalisée dans le cadre du dispositif national à quoi l'Université de Poitiers ajoute des questions plus qualitatives). Cherchant une plus forte participation, l'Université réalise une autre enquête à six mois sur le devenir des diplômés.</p> <p>En dépit des sollicitations des anciens, de l'espoir mis dans les réseaux sociaux, la mention n'a pas actuellement de</p>

dispositifs formalisés pour assurer un suivi du devenir de ses étudiants.  
La spécialité IPHD effectue une enquête complémentaire sans que l'on ait d'informations sur les modalités. En SHE, une initiative intéressante pilote des projets de recherche appliquée d'étudiants sur le devenir des diplômés depuis la création de la spécialité. Cette enquête était en cours au moment de la rédaction du dossier.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le dossier indique qu'il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Pour SHE, il existe depuis 2015-2016 un conseil de perfectionnement à l'échelle du département de Sociologie, dans lequel la spécialité est représentée ; les réunions devraient être semestrielles. On peut être surpris qu'aucun professionnel ne participe à ce conseil.

Des rencontres avec les étudiants sont organisées dans les deux spécialités. Pour SHE, au niveau de la composante (Sciences humaines et arts) une commission d'évaluation structure les réflexions collectives.

Pour IPHD, il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Une réunion de régulation semestrielle permet aux étudiants de faire des retours sur la formation mais cette évaluation n'est pas formalisée.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une organisation des enseignements sur projets et stages dans les deux spécialités.
- Une diversité des types de stages et des terrains facilitant l'insertion professionnelle.
- Une spécialité *Intégration des personnes handicapées et en difficulté* bien définie dans le monde professionnel, ouverte à l'alternance et ayant une équipe de professionnels riche et adaptée.
- Une mixité des publics d'étudiants.

### Points faibles :

- Une mention qui ne présente aucune cohésion entre ses deux spécialités.
- Un dossier peu précis qui distingue les deux spécialités tout en globalisant les données.
- Une spécialité *Sciences humaines pour l'éducation* peu claire sur ses objectifs, hésitant entre professionnalisation et recherche.
- Une formation disciplinaire incomplète dans les deux spécialités focalisées sur deux disciplines.
- L'international est une préoccupation très peu présente.

### Avis global et recommandations :

On ne voit pas ce qui peut encore justifier le maintien de cette mention comme telle. Ce qui est donné dans le dossier comme à venir est en effet à réaliser : le rattachement de chacune des spécialités à des composantes distinctes et leur intégration à des formations existantes : la spécialité *Intégration des personnes handicapées et en difficulté* rattachée à l'École supérieure du professorat et de l'éducation intégrée à la mention *Pratiques et ingénierie de la formation* ; la spécialité Sciences humaines pour l'éducation portée par l'unité de formation et de recherche Sciences humaines et arts, et intégrée à la mention *Sciences sociales* sous la forme d'un parcours type.

La spécialité *Intégration des personnes handicapées et en difficulté* apparaît comme une très bonne formation professionnalisante (fort investissement de professionnels bien implantés localement ; bonne insertion des diplômés). La richesse d'une équipe partenariale devrait être un atout pour la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Il

conviendrait toutefois de diversifier les apports théoriques et de donner une place à l'ensemble des composantes des sciences de l'éducation (philosophie de l'éducation, politiques éducatives internationales, histoire de l'éducation et de la formation).

Concernant la spécialité *Sciences humaines pour l'éducation*, on voit mal ce qui peut justifier son maintien comme telle, autre que comme parcours type de la mention *Sciences sociales*. Elle apparaît comme une formation à la recherche, plus académique (enseignements professionnels plus réduits, intervenants professionnels peu nombreux). La bi-disciplinarité revendiquée ne suffit pas à justifier l'originalité de cette formation sans compter que, concernant l'éducation, on peut s'étonner de la très faible représentation des sciences de l'éducation, de l'histoire et de la philosophie de l'éducation. Il est important de clarifier les objectifs de cette spécialité : choix entre d'un côté formation à la recherche et orientation des étudiants vers les doctorats de *Sociologie* et de *Psychologie* ; de l'autre côté l'élaboration d'un parcours de sciences sociales qui serait clair sur ses objectifs professionnalisants sans concurrence avec la mention *Pratiques et ingénierie de la formation*. Dans cette perspective, la professionnalisation pourrait être renforcée notamment en augmentant et en diversifiant les intervenants extérieurs. Une prise en compte des politiques éducatives internationales et des partenariats à l'international serait bienvenue.

# Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013354 - master « éducation et formation ».

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les observations relatives au rapport d'évaluation HCERES du master « éducation et formation ».

- Objectifs et débouchés professionnels : Le master Sciences Humaines pour l'Education est un master indifférencié (professionnel et recherche), en conformité avec les préconisations du ministère. La formation vise à construire des compétences et des connaissances en psychologie et en sociologie afin de maîtriser les méthodes d'analyse des réalités sociales. La formation renforce les acquis disciplinaires et méthodologiques en M1, et permet ainsi aux étudiants d'acquérir des compétences d'analyses et une autonomie nécessaires à la poursuite en M2. Ce master prépare à la gestion et au pilotage d'actions éducatives et aux professions de conseiller en évolution professionnelle et en insertion, conseiller en formation, concepteur/organisateur en formation, chargé d'étude ou de recherche, ingénieur d'étude, concours de niveau master ou poursuite vers la recherche académique (doctorat).

- Originalité de la formation : Le master Sciences Humaines pour l'Education se singularise par des enseignements resserrés autour d'une sociologie de la socialisation et d'une psychologie expérimentale de la cognition sociale. Cette spécialisation, à un niveau master est unique dans l'environnement régional. Elle répond d'une part à la spécificité locale d'une proximité entre deux laboratoires (GRESO et CeRCA) dont des membres sont reconnus pour ces domaines de recherche et intéressés par la discussion et l'apport de raisonnements scientifiques distinct- le raisonnement socio-historique et le raisonnement expérimental. Elle a d'autre part la vocation d'accueillir un public

diversifié incluant des étudiants en formation initiale et des personnes en reprise d'étude. Le master permet des réorientations disciplinaires pour les étudiants de formation initiale détenteurs de différentes licences. Il accueille des personnes en reprise d'étude issues de l'enseignement, du travail social et sanitaire, de l'éducation populaire et de la formation (en moyenne 12 chaque année universitaire).

- Composition de l'équipe pédagogique et part des professionnels dans les enseignements : Les enseignants-chercheurs assurent la majorité des enseignements (autour de 550h). Au regard des objectifs de la formation, une prédominance est accordée aux enseignements de sociologie et de psychologie, les autres apports de sciences humaines et sociales (droit, histoire, sciences de l'éducation) étant plus ponctuels. Les professionnels assurent autour de 110h selon les années et le statut des intervenants.

- Taux de réussite, poursuite d'études et place de la recherche : Le taux de réussite en M2 (63%) reflète, non des échecs, mais le fait que les étudiants en formation continue, en poste par ailleurs, réalisent et valident leur M2 en deux ans. Les données fournies dans les annexes sur la poursuite d'études sont dépendantes des réponses des anciens étudiants au questionnaire de suivi proposé par l'université de Poitiers. Elles ne comprennent donc pas l'ensemble des étudiants. Un suivi effectué par l'équipe pédagogique indique 8 poursuites en doctorat depuis 2009 dont 3 les trois dernières années. Les étudiants issus du master SHE représentent une part importante et active des doctorants du GRESCO (dont les deux derniers contrats doctoraux alloués au laboratoire). Un des étudiants ayant poursuivi en doctorat au CeRCA a soutenu sa thèse en septembre et a été auditionné pour des postes de maître de conférences en psychologie.

- Place de l'international : Le master accueille en moyenne 7 étudiants étrangers chaque année universitaire. L'enseignement de l'anglais s'effectue pour l'instant en M2 et compte 40h.

- Passerelles et dispositifs d'aide à la réussite : La formation offre des possibilités de passerelle vers les M2 de sociologie et de psychologie de l'université de Poitiers (avec conservation des UE mutualisées validées). L'encadrement serré de la formation par les membres de l'équipe pédagogique (séminaires, relectures des travaux échelonnés tout au long de l'année) et l'incitation à suivre des UE de M1 (pour les étudiants intégrant directement le M2) constituent un dispositif d'accompagnement rare et efficace.
- Acquisition de compétences : La fiche RNCP détaille précisément les compétences acquises en Master.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval